

## CARACTERISTIQUES GENERALES

Nature :	fonds en euros à capital garanti (garantie annuelle du capital minorée des frais de gestion annuels du contrat)
Assureur :	SPIRICA
Date de création :	2016
Date de fin de commercialisation :	2020
Frais de gestion annuels maximum :	0,70%
Taux d'attribution du rendement :	90,00%
Frais d'entrée spécifiques au support :	aucun
Pénalité maximum en cas de rachat (avant 3 ans) :	3,00%
Valorisation :	calcul quotidien de la participation aux bénéfices, attribution annuelle au 31/12
Encours au 31/12/2023 :	885,4 M€

## PERFORMANCES

Année	Performances <sup>(1)</sup>
2023	2,00% <sup>(2)</sup>
2022	2,10% <sup>(2)</sup>
2021	1,90% <sup>(2)</sup>
2020	2,00% <sup>(2)</sup>
2019	2,40% <sup>(2)</sup>
2018	2,90% <sup>(2)</sup>
2017	3,00% <sup>(2)</sup>

<sup>(1)</sup> Taux de rendement du fonds Euro Allocation Long Terme 2, net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

<sup>(2)</sup> Taux net de provision pour participation aux bénéfices. Les performances passées ne préjugent pas les performances futures.

## ORIENTATION DE GESTION DU FONDS

Succédant à une difficile année 2022 sur les marchés financiers, l'année 2023 aura été, en miroir, une année faste avec des performances positives à deux chiffres sur les compartiments actions. Sur le marché obligataire, les mouvements de taux ont, de nouveau, été particulièrement volatils, portés par les changements dans les anticipations d'inflation et de politique monétaire. Ainsi, le rendement du Bund allemand à 10 ans aura évolué entre 1,90% et 2,97%, terminant l'année 2023 non loin du plus bas à 2,03%.

Concernant les investissements réalisés en 2023, et dans un contexte de légère décollecte, nous avons accompagné, à l'instar de 2022, la poursuite de la hausse des taux de rendement dans la première partie de l'année tout en restant sélectifs sur les marchés du crédit. Parallèlement, les seuls actifs de diversification sur lesquels nous avons investi sont restés les actifs non cotés (private equity et infrastructures) qui s'étaient montrés particulièrement résilients les années précédentes, prenant nos profits sur des marchés actions finissant l'année sur des plus hauts historiques, et allégeant nos positions sur l'immobilier coté et non coté. A noter, enfin, qu'une analyse des risques sociaux et environnementaux (ESG) s'applique sur l'ensemble du portefeuille.

En 2024, les investissements obligataires, toujours attractifs malgré la baisse des rendements en fin d'année 2023, devraient constituer l'essentiel de nos investissements. Côté diversification, les stratégies défensives seront privilégiées dans un contexte de risques de récession et du retour des risques géopolitiques. Nous resterons toutefois attentifs afin de profiter des opportunités qui ne manqueront pas de survenir dès que la visibilité reviendra sur l'évolution des politiques monétaires, les perspectives sur les taux d'intérêt restants clés quant à la valorisation des actifs financiers.

## POINTS FORTS / LIMITES DU FONDS EURO ALLOCATION LONG TERME 2

- Une **allocation à long terme ouverte** et susceptible d'évoluer en fonction des conditions de marché.
- Une **perspective de rendement moyen supérieur à celui des fonds en euros « classiques »** grâce à une durée de détention par le client plus longue (minimum 3 ans) qui permet à l'assureur de réaliser des investissements potentiellement plus performants sur les marchés.
- Les **Participations aux Bénéfices acquises chaque année le sont définitivement grâce à l'effet cliquet** propre aux fonds en euros.
- Le capital investi sur le fonds Euro Allocation Long Terme2 est sécurisé grâce à la **garantie en capital** égale aux sommes versées nettes de frais sur versements, **minorée chaque année des frais de gestion prélevés sur le contrat**.
- En contrepartie d'un rendement potentiellement supérieur au fonds euros classique, la performance finale du fonds Euro Allocation Long Terme2 pourra être nulle voire négative dans la limite des frais de gestion du contrat, en cas d'évolution défavorable des marchés financiers.

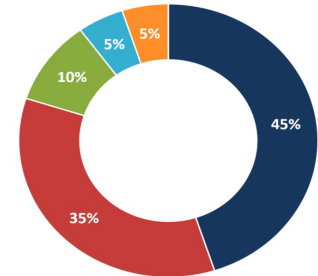
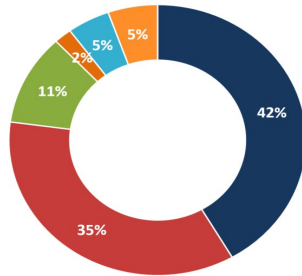
## CONDITIONS D'INVESTISSEMENT

Le fonds Euro Allocation Long Terme 2 est fermé à la commercialisation depuis le 15 septembre 2020. Depuis cette date, il n'est donc plus possible d'effectuer de nouveaux versements sur ce support.

REPARTITION DE L'ACTIF DU SUPPORT EURO ALLOCATION LONG TERME 2

31 DECEMBRE 2023

31 DECEMBRE 2022



La répartition de l'allocation est la même entre Euro Allocation Long Terme et Euro Allocation Long Terme2.

PRINCIPALES LIGNES DE SCPI/SCP/SC

SCPI / SCP / SC	Société de gestion	%
<b>SC TANGRAM</b>	Amundi Immobilier	10%
<b>UFIFRANCE IMMOBILIER</b>	Primonial REIM	8%
<b>SCPI GENEPIERRE</b>	Amundi Immobilier	5%
<b>CREDIT MUT PIERRE 1</b>	La Française AM	5%
<b>SCPI EPARGNE FONCIERE</b>	La Française AM	5%